



Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 25 avril 2017

Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur le secrétaire général
Mesdames, messieurs,

Cette CAPD se tient dans un contexte politique particulier puisqu'entre les 2 tours des élections présidentielles. Les français se sont largement exprimés avec un taux de participation établi à 78,69 %. A chacune et chacun d'entre nous de tirer les conséquences et les enseignements de ce suffrage.

A la FSU, nous réaffirmons que plus que jamais, le politique doit faire la preuve de sa capacité à faire du commun. Faire du commun, c'est renforcer les services publics pour développer les solidarités et lutter contre les inégalités. Et pour cela, redistribuer les richesses, assurer la transition écologique, créer de l'emploi, des droits nouveaux, redonner espoir à la jeunesse et améliorer la situation des salariés et des retraités.

Pour l'école, nous réaffirmons la nécessité de transmission des valeurs contribuant à tisser le lien social, à favoriser la culture et le goût d'apprendre, nous savons que ni la haine ni la peur ne permettront de favoriser l'unité de notre nation et l'envie de vivre ensemble. Nous savons aussi qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour mettre en place une École à la hauteur des vraies ambitions de la République « Liberté – Égalité – Fraternité ».

Cette CAPD marque également la fin du quinquennat Hollande qui laisse un goût bien amer à tous les collègues.

En effet, si la volonté de créer des postes est indéniable dans le premier degré, ceci reste bien insuffisant au regard des suppressions massives que nous avons subies sous le quinquennat Sarkozy.

La volonté d'abonder de nouveau les postes de RASED, les postes de remplaçants est également notable. La remise en œuvre d'une formation initiale, qui reste à améliorer, l'est également

Les discussions sur l'amélioration des carrières ont certes eu lieu mais les résultats ne sont pas à la hauteur de la reconnaissance de la valeur professionnelle de toutes et tous les collègues.

Les conditions de travail ont continué à se dégrader, la durée du temps de travail ne fait qu'augmenter, les enseignants des écoles sont particulièrement exposés aux risques psycho sociaux. En effet, ils sont les plus exposés au manque de soutien

hiérarchique et subissent le plus les contraintes de temps et de pression (enquête de la DEPP, décembre 2016)

Les droits sociaux ont continué de reculer, les dossiers sur la formation continue, sur l'allègement des tâches des directeurs, sur le temps de travail des enseignants n'ont pas abouti ...La réforme des rythmes scolaires qui n'était pas l'urgence a été menée de façon inadmissible pour les élèves, les enseignants et les écoles, elle s'est traduite par une dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Les inégalités territoriales, la mainmise des communes sur les projets sont autant de facteurs qui n'ont pas permis de rendre l'école plus égalitaire.

Tout ceci contribue à faire de notre métier un métier rejeté par nos jeunes et en particulier dans notre académie. Non seulement, nos jeunes ne se présentent plus en nombre suffisant au concours, mais en plus, le taux de démissions dans le premier degré a triplé entre 2012 et 2015 comme l'indique le rapport du sénateur Carle.

La transformation du métier, toutes les nouvelles tâches, les comptes à rendre etc...ne font pas toujours sens dans le quotidien scolaire, c'est ce que nous disent de plus en plus de collègues.

Enfin, il y a 5 ans, le 15 mai 2012, Madame l'Inspectrice, vous présidiez votre première CAPD dans notre département.

Nous vous avons alors rappelé notre attachement au paritarisme, au dialogue et à la confiance que vous sauriez nous accorder pour la défense de l'école publique, laïque et de ses personnels dans notre département.

Il nous semble que les militants du SNUipp-FSU que nous sommes avons su faire preuve d'investissement, de sérieux, de respect pendant votre exercice. Même lorsque nous n'étions pas d'accord, de part et d'autre, nous avons su travailler dans un souci d'écoute et de dialogue, dans l'intérêt des collègues et des écoles, nous vous remercions pour cela.

Par contre, nous dénonçons une fois de plus le retard de transmission des documents préparatoires à la CAPD. Nous vous rappelons que nous avons besoin de temps pour préparer une instance, effectuer notre travail de délégué-es des personnels.

Vous venez de nous annoncer officiellement votre départ, nous réitérerons notre message d'attachement au paritarisme à votre successeur.

Nous vous souhaitons, Madame l'Inspectrice, une bonne continuation, mais avant cela, nous avons encore des points importants à traiter ensemble ce jour, des situations de collègues à défendre et des revendications à porter.